

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

À une séance ordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le 6 mai 2014 à 19 h 30 heures à la salle du conseil, sont présents aux délibérations :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| 1- M. Frédérick Bédard | 4- M. Nicolas Mercier |
| 2- M. François Parent | 5- M. Yvan Tanguay |
| 3- Mme Caroline Lemay | 6- M. Paul Lambert |

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Berthiaume.

La directrice générale / secrétaire trésorière, Mme Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 H 30.

1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 2- Intersion des points à l'ordre du jour ;
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2014 et de la séance extraordinaire du 29 avril 2014
- 4- Dépôt du rapport des dépenses payées au cours du mois d'avril 2014 ;
- 5- Approbation des comptes à payer du mois d'avril 2014 ;
- 6- Courrier ;
- 7- Rapport de voirie
- 8- Période de questions ;
- 9- Adoption du règlement 142-2014 ayant pour but la tarification des dérogations mineures aux règlements d'urbanisme
- 10- Demande d'aide financière auprès de la sécurité publique suite aux fortes pluies d'avril 2014.
- 11- Bris du réservoir de diesel au garage municipal.
- 12- Travaux d'entretien paysager été 2014
- 13- Fourniture du chlorure de magnésium pour les chemins municipaux
- 14- Demande de prix pour gravier et équipement saison 2014
- 15- Appropriation de la réserve non-affectée
- 16- Entente pour l'entretien des lumières de rues saison 2014-2015
- 17- Modification au contrat d'entretien des pelouses saison 2014
- 18- Demande de dérogation mineure du 1951 Dublin.
- 19- Demande d'autorisation du Cégep de Victoriaville dans le cadre de la course à pied du 23 mai 2014.
- 20- Jeudis en chanson
- 21- Soirée hommage des partenaires 12-18
- 22- Tournoi de golf de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable
- 23- Demande d'aide financière des cadets de l'aviation escadron 814 Optimiste Plessisville;
- 24- Varia
 - A) Programme d'aide à l'entretien du réseau local : Reddition de comptes 2013
 - B) Demande du festival du bœuf pour l'utilisation de la cour d'école, du terrain de balle, du local des pompiers, du gymnase de l'école Jean XXIII, le terrain vacant derrière la Galerie d'art Denis Gagnon ainsi que l'engagement des préposés au stationnement lors des festivités 2013
 - C) Réfection de la plaque commémorative affichée au bureau municipal.
 - D) Surplus de travail au bureau municipal
 - E) Tournée des chemins municipaux par les membres du conseil
 - F) Demande d'aide financière Annie St-Jean
 - G) Abri garage municipal

H) Demande poste Canada
25- Période de questions
26- Levée de la séance

R-107-05-2014 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

2-INTERVERSION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

R-108-05-2014 Proposé par le conseiller François Parent

Que monsieur le maire soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER}
AVRIL ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2014**

R-109 -05-2014 Proposé par le conseiller François Parent

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2014 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

R-110-05-2014 Proposé par le conseiller François Parent

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2014 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**4- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES AU COURS DU MOIS D'
AVRIL 2014**

En vertu de l'article 5.1 du règlement 136-2013, la directrice générale / secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois d'avril 2014.

5-APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AVRIL 2014

La directrice générale / secrétaire-trésorière dit à voix haute le total des comptes à payer.

Le total des comptes à payer pour le mois d'avril est de : **45 064.78 \$**

R-111-05-2014 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que les comptes du mois soient payés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

6- COURRIER

Industrielle Alliance

Nous a fait parvenir une mise en demeure-1^{er} avis pour un événement survenu le 15 avril 2014 pour un véhicule endommagé suite au passage dans un trou et/ou un affaissement de la route du rang 5. On nous informe que la responsabilité de la municipalité pourrait être engagée. Le document a été transféré aux assureurs de la municipalité et ceux-ci nous ont informés qu'ils

Séance ordinaire du 6 mai 2014

comptent nier la responsabilité municipale puisque les actions qui s'imposaient lors de l'inondation du 15 avril 2014 ont été réalisées par la municipalité.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Nous informons des obligations de la municipalité pour le traitement des eaux contaminées sur le site suite à la constatation du bris sur le réservoir de diesel qui a été constaté le 17 avril au garage municipal.

Un vélo une ville,

Le but de cet organisme est d'offrir le service communautaire un vélo, une ville afin de favoriser la réintégration scolaire de jeunes décrocheurs et de briser l'isolement d'aînés vivant seuls en résidence. D'ici 3 ans, il espère que plus de 200 municipalités offriront le service communautaire un vélo, une ville. Diverses options de participations sont offertes aux municipalités à différents coûts.

Ministère de la Sécurité Publique

Nous transmet un exemplaire de leur récente publication «la Sécurité Incendie au Québec- Rapport d'activité et statistiques sur les incendies déclarés en 2012.».

Fédération Québécoise des municipalités

Nous offre la possibilité d'adhérer à l'un des plus importants regroupements d'achats municipaux en assurance collective au Québec en joignant les rangs de leur compagnie attirée Chapdelaine et Associés Inc.

Autisme Centre-du-Québec

Nous a fait parvenir leur nouveau guide des ressources en autisme au Centre-du-Québec.

Réseau biblio

Nous informons que leur assemblée annuelle aura lieu le vendredi 6 juin à Sainte-Anne à Yamachiche. La date limite d'inscription à cette assemblée est le 23 mai.

Ministère des Transports

Nous a fait parvenir un suivi sur les travaux réalisés en hiver 2013-14 et les prochaines étapes de la reconstruction du Pont Mooney pour l'été 2014.

Musée du bronze

Vous invite le samedi 31 mai à 14 h 00 à leur vernissage intitulé « Glorieux de feu à la glace » Une réponse avant le 23 mai est demandée.

Comité de développement économique d'Inverness (CDEI)

Vous invite à une conférence donnée par Monsieur André Garant, ex-maire de Saint-Élie-de-Caxton, le mardi 20 mai à 19 h 00 à la salle des Independent Order Odd Fellows.

7- RAPPORT DE VOIRIE

L'inspecteur fait son rapport.

8- PÉRIODE DE QUESTIONS

9- ADOPTION DU RÈGLEMENT 142-2014 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME NO 81 ET NO 128

RÈGLEMENT N^o 142-2014 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME N^o 81 ET N^o 128

CONCERNANT LA TARIFICATION DES DÉROGATIONS MINEURES
AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Attendu que selon l'article 445 du code municipal demande de dispense de lecture dudit règlement est faite.

Attendu qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal.

ATTENDU QU'en vertu des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil d'une municipalité a adopté un règlement sur les dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement autres que celles qui sont relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol.

ATTENDU QUE l'article 145.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit la possibilité d'exiger des frais pour l'étude des demandes de dérogation.

ATTENDU QU'il y a de plus en plus de demande qui sont soumises au comité consultatif d'urbanisme.

ATTENDU QUE la municipalité d'Inverness juge dans l'intérêt de la communauté de modifier la tarification des demandes de dérogations mineures aux règlements d'urbanisme car celle-ci n'a pas été révisé depuis son adoption en 1989 et 1990 ;

ATTENDU QUE cette modification vise à augmenter les frais d'étude applicables pour l'étude lors des demandes de dérogations mineures, laquelle modification contribuera à couvrir les dépenses encourus par la municipalité pour le traitement d'une demande;

ATTENDU QU'un avis de motion a été conformément donné le 1 avril de l'an 2014 ;

EN CONSÉQUENCE,

R-112-05-2014 Proposé par le conseiller Frédéric Bédard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le présent règlement soit et est adopté, décrète et stipule ce qui suit :

Article 1 : Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 : Frais d'étude applicables pour les demandes de dérogations mineures

2.1 L'article 5 du règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme no. 81 de l'ex-municipalité du Canton d'Inverness est remplacé par le texte suivant :

« Le requérant doit accompagner sa demande de son paiement des frais d'étude de la demande qui sont fixés à **300 \$** »;

2.2 L'article 5 du règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme no. 128 de l'ex-municipalité du Village d'Inverness est remplacé par le texte suivant :

« Le requérant doit accompagner sa demande de son paiement des frais d'étude de la demande qui sont fixés à **300\$** »;

Article 3 : Intégration

Séance ordinaire du 6 mai 2014

Le présent règlement abroge ou modifie toute disposition de règlement municipal antérieure incompatible ou inconciliable avec les dispositions des présentes.

Article 4 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la loi.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**10- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
SUITE AUX FORTES PLUIES D'AVRIL 2014**

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Inverness a subi des dommages à ses chemins municipaux suite aux pluies abondantes d'avril 2014.

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Inverness a reçu la visite de la conseillère en sécurité civile du Ministère de la Sécurité publique Madame Marielle Langlois le 18 avril 2014.

R-113-05-2014 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Que le conseil de la municipalité d'Inverness demande un remboursement de la portion admissible des coûts de réfection des chemins municipaux au Ministère de la Sécurité publique.

Que la directrice-générale ou la directrice générale adjointe soit autorisée à signer tous documents officiels dans ce dossier au nom de la municipalité d'Inverness.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

11- BRIS DU RESERVOIR DE DIESEL AU GARAGE MUNICIPAL

Considérant que le 17 avril 2014, la municipalité d'Inverness a pris connaissance du bris du réservoir de diesel situé sur le terrain du garage municipal au 430 Chemin Gosford Nord et qu'il y a eu déversement de diesel.

Considérant que suite à la demande du Ministère de l'environnement et sur la recommandation de notre représentant de notre assurance Promutuel St-François, de mandaté la firme Groupe Hénault de Cowansville qui se spécialise dans la gestion, l'intervention, les mesures d'urgence, la décontamination et la réhabilitation de site selon les exigences des diverses autorités concernés.

Considérant que la municipalité juge qu'il y a urgence d'exécuter des travaux afin de limiter les dégâts.

R-114-05-2014 Proposé par le conseiller François Parent

Que la municipalité d'Inverness mandate la firme Groupe Hénault de Cowansville.

Que la directrice-générale soit autorisée à signer au nom de la municipalité la convention d'honoraire et de mandat tel que présenté en date du 18 avril 2014 par le Groupe Hénault

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

12- TRAVAUX D'ENTRETIEN PAYSAGER ÉTÉ 2014

R-115 -05-2014 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la municipalité d'Inverness embauche madame Rosemary Gagné au tarif horaire de 15.00 \$ pour les heures de travail effectuées pour la préparation des emplacements, la plantation, la taille des arbustes et la supervision des travaux d'entretien paysager de l'été 2014. S'il y a lieu, que les frais de déplacement lui soient remboursés selon le règlement en vigueur.

Que la municipalité d'Inverness procède à une offre d'emploi pour les travaux d'entretien des aménagements paysagers (arrosage, désherbage, fertilisation). La municipalité prévoit 10 heures par semaine pendant 10 semaines pour faire les travaux d'entretien. La personne retenue devra pouvoir se déplacer avec le réservoir d'arrosage.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

13- FOURNITURE DU CHLORURE DE MAGNÉSIUM POUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Considérant que la municipalité prévoit mettre du chlorure de magnésium sur les chemins municipaux à l'été 2014;

R-116-05-2014 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que la municipalité d'Inverness accepte la soumission de SEBCI pour la fourniture du chlorure de magnésium au prix de .2780\$ par litre.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

14- DEMANDE DE PRIX POUR LE GRAVIER ET ÉQUIPEMENT SAISON 2014

Considérant qu'une copie d'un tableau résumé des appels d'offres pour la fourniture des matériaux granulaires dans les secteurs 1, 2, 3 et pour les travaux généraux est donné aux membres du conseil;

Considérant qu'une copie d'un tableau comparatif des prix demandé pour les équipements pour l'année 2014 est donnée aux membres du conseil;

Considérant que le soumissionnaire Stéphane Champagne n'est pas en mesure de fournir la quantité totale demandée;

R-117-05-2014 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que la municipalité accepte les prix soumis pour le secteur 1 (garage municipal, rue des Fondeurs, haut du rang 11, bas du rang 8 par le soumissionnaire Stéphane Champagne.

Que la municipalité accepte les prix soumis pour le secteur 2 (rang 5, haut du rang 8, route Kinnear's, rang 7 par le soumissionnaire Gestion ACJ.

Que la municipalité accepte les prix soumis pour le secteur 3 (chemin de la Seigneurie, rang 3, route Mckillop, chemin Cruikshank) par le soumissionnaire Excavation Gilles Champagne.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

15- APPROPRIATION DE LA RÉSERVE NON-AFFECTÉE

Considérant que les comptables de la municipalité suggèrent à la municipalité de déterminer les sommes à considérer dans la réserve non-affectée pour le futur ;

R-118-05-2014 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que la municipalité s'approprie un montant total de 367,018\$ à même la réserve non-affectée et que le montant soit réparti de la façon suivante :

- Pont Mooney pour un montant de 134 000 \$
- Confection des plans et règlements pour un montant de 24 612 \$

- Pacte rural pour un montant de 92 502 \$
- Abri-terrain garage municipal pour un montant de 57 901 \$
- Réaménagement édifice municipal pour un montant de 49 000 \$
- Bornes sèches pour un montant de 9 000 \$

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

16- ENTENTE POUR L'ENTRETIEN DES LUMIÈRES DE RUES SAISON 2014-2015

La municipalité a reçu deux (2) offres de services.

La première est de C. Jacques Électrique.

La deuxième de FT Électrique.

R-119 -05-2014 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que la municipalité d'Inverness accepte la proposition de FT Électrique pour l'année 2014-2015.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

17- MODIFICATION AU CONTRAT D'ENTRETIEN DES PELOUSES SAISON 2014-2015

Considérant que la municipalité d'Inverness a octroyé le contrat de pelouse à Monsieur Gabriel Taillon lors de la séance du conseil du 1^{er} avril 2014.

Considérant que celui-ci a retiré sa soumission en date du 4 avril 2014.

R-120 -05-2014 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que Service Gazon Plus Enr ait le contrat de la tonte de gazon pour le bureau municipal, le parc, le terrain de balles et autres, au montant total de 3 985.00 \$. Les versements seront répartis en 5 versements. Le premier versement sera le 15 juin, le deuxième le 15 juillet, le troisième le 15 août, le quatrième le 15 septembre et le dernier le 15 octobre 2014.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

18- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU 1951 DUBLIN, INVERNESS

Le demandeur souhaite construire un bâtiment accessoire de type garage privé d'une superficie de 1 925 pieds carrés (55' x 35').

L'article 6.2.3.1. du règlement de zonage numéro 75 autorise une superficie maximum de 1 292 pieds carrés (120 mètres carrés) en zone agricole.

Attendu que la demande de dérogation porte sur une superficie manquante de 633 pieds carrés;

Attendu que la construction du garage aura une utilisation résidentielle et personnelle ;

Attendu que le terrain sur lequel sera construit le garage a une superficie de 3 971.7 mètres carrés;

Attendu que la demande ne cause aucun préjudice aux immeubles voisins et qu'elle se situe zone agricole ;

Attendu que l'implantation du garage présente des marges de recul supérieures à celles prévues au règlement de zonage en vigueur;

Attendu que le garage aura une superficie proportionnelle à celle de la résidence principale du demandeur;

R-121-05-2014 Proposé par le conseiller François Parent

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte la demande de dérogation mineure du 1951 Dublin Inverness

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

19- DEMANDE D'AUTORISATION DU CÉGEP DE VICTORIANVILLE DANS LE CADRE DE LA COURSE À PIED DU 23 MAI 2014.

Afin de promouvoir l'adoption de saines habitudes de vie chez les étudiants, le Cégep de Victoriaville fait un défi de course à pied qui débutera le 23 mai à Victoriaville et se terminera lorsque les participants auront rejoint le groupe du Grand défi Pierre Lavoie le samedi 24 mai près de Québec.

Le Cégep de Victoriaville demande une autorisation auprès de la municipalité pour tenir cette activité car les participants de ce défi emprunteront la Route 267 pour rejoindre Thetford Mines.

Le ministère du Transport est favorable pour la tenue de ce défi.

R-122-05-2014 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la municipalité d'Inverness autorise la tenue du défi de course à pied sur son territoire le 23 mai 2014.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

20- JEUDI EN CHANSON

Le financement des jeudis en chansons 2014 est particulièrement difficile. Après maintes consultations, le comité en est venu au constat de couper la moitié des spectacles. Il y aura 4 spectacles par MRC au lieu de 8 réalisés par le passé.

Le choix des municipalités participantes retenues a été diffusé et la municipalité d'Inverness n'a pas été retenue pour cette année.

21- SOIRÉE HOMMAGE DES PARTENAIRES 12-18

Cette soirée se tiendra le samedi 28 juin dès 18 h 00 à la salle des chevaliers de Colomb du Lyster.

Le coût des billets pour participer à cette soirée pour les adultes est de 18 \$ avant le 20 mai après cette date, le coût est de 20 \$

R-123 -05-2014 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Que la municipalité d'Inverness achète 2 billets pour la soirée hommage 12-18 au coût de 36 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

22- TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION DU CLSC-CHSLD DE L'ÉRABLE

Le tournoi de golf de cet organisme sans but lucratif, se tiendra le vendredi 6 juin 2014 au Club de golf de Plessisville. Les coûts de participation sont :

- 20 \$ déjeuner - bénéfice de 7 à 10 h
- 115 \$ déjeuner et tournoi de golf

R-124-05-2014 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que Paul Lambert + accompagnateur participe au déjeuner et tournoi de golf et que la municipalité d'Inverness défraie les coûts de participation.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**23- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE D'ESCADRON 814 OPTIMISTE
PLESSISVILLE**

L'organisme sans but lucratif, L'Escadron 814 Optimiste Plessisville, en est à sa 43^e année d'existence et d'engagement à Plessisville. Il œuvre auprès des jeunes de 12 à 18 ans, dans le secteur de la M.R.C de l'Érable. Ces jeunes s'engagent activement dans la société et à cet égard, le mouvement des cadets leur fournit une formation saine et disciplinée. Cette association nous demande un appui financier afin de leur permettre de poursuivre leur mission. Elle nous offre une visibilité dans la revue de fin d'année, qui sera remise au cérémonial du 17 mai prochain, selon le barème suivant :

Notre contribution	Notre visibilité
25 \$ à 39 \$	Une mention de votre entreprise
40 \$ à 59 \$	Une carte d'affaire
60 \$ à 119 \$	Une demi page de publicité
Plus de 120 \$	Une page de publicité

R-125-05-2014 Proposé par le conseiller Caroline Lemay

Que la municipalité d'Inverness donne un appui financier à l'organisme sans but lucratif, l'Escadron 814 Optimiste Plessisville pour un montant de 35.00 \$

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

24- VARIA

A) Programme d'aide à l'entretien du réseau local : Reddition de comptes 2013

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 252 259 .00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013.

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité.

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées.

ATTENDU QU'une vérification externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

R-126-05-2014 Proposé par Monsieur François Parent

Que la municipalité d'Inverness informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

B) Demande du festival du bœuf pour l'utilisation de la cour d'école, du terrain de balle, du local des pompiers, du gymnase de l'école Jean XXIII, le terrain vacant derrière la Galerie d'art Denis Gagnon ainsi que l'engagement des préposés au stationnement lors des festivités 2014

Le Festival nous demande d'utiliser des lieux spécifiques :

Cour de l'École Jean XXIII : stationnement de motorisés.

Terrain de balle : stationnement de motorisés.

Poste de pompiers : Le poste de pompiers sert d'endroit où les agents de sécurité peuvent aller se reposer pour une courte période de temps.

Ecole Jean XXIII : Le gymnase du vendredi 29 août au dimanche 31 août 2014 pour loger les agents de sécurité pour qu'ils puissent y dormir.

Terraine vacant derrière la Galerie d'art de Denis Gagnon : stationnement pour les automobiles.

Il nous demande aussi s'il est toujours possible de faire l'engagement des placiers au stationnement pendant les festivités. Ces derniers seront payés par la municipalité et le Festival du Boeuf nous remboursera les salaires versés à ces placiers.

R-127-05-2014 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que le Festival du Boeuf puisse utiliser le terrain de balle comme stationnement de motorisés, le poste de pompiers et le gymnase de l'École Jean XXIII afin que les agents de sécurité puissent s'y reposer et dormir le jour comme la nuit ainsi que le terrain vacant derrière la galerie d'art de Denis Gagnon comme stationnement des automobiles. . De plus, nous engagerons également les placiers au stationnement pendant les festivités à la condition que le Festival du Bœuf, nous rembourse par la suite, les salaires versés aux placiers.

Que le Festival du Bœuf puisse utiliser la cours de l'école Jean XXIII comme espace de stationnement si elle est disponible et que la municipalité informe le plus tôt possible le Festival si elle prévoit que les travaux de construction de la surface multifonctionnelle seront en cours.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

C) Réfection de la plaque commémorative affichée au bureau municipal.

Deux options sont proposées par Graphical 2000. Ces options ne comprennent pas la grande plaque de bois.

La première refaire les petites plaques en aluminium pour un coût de 131 \$ avant taxes.

La deuxième refaire les petites plaques en cuivre pour un coût de 154.45 \$ avant taxes.

R-128-05-2014 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que la réfection de la plaque commémorative soit faite en aluminium au coût de 131\$ avant taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

D) Surplus de travail au bureau municipal

Considérant que la municipalité doit s'occuper de nouveaux dossiers importants suite aux événements des inondations au Lac Joseph et de la fuite de diesel au garage municipal;

Considérant la période des vacances pour les employés réguliers;

Considérant que la municipalité souhaite maintenir les mêmes services offerts aux citoyens,

R-129-05-2014 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Séance ordinaire du 6 mai 2014

Que la municipalité d'Inverness embauche madame Hélène Laplante au titre d'adjointe administrative pour une période de 5 mois (mai à septembre 2014) à raison de 2 jours par semaine au taux horaire de 16.50 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

E) Tournée des chemins municipaux par les membres du conseil

R-130 -05-2014 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la municipalité s'occupe de louer un véhicule afin d'organiser une visite des chemins municipaux pour les membres du conseil. Cette visite devrait permettre de mieux connaître le territoire et prendre connaissance de l'état des chemins municipaux et d'établir des priorités dans les travaux de voirie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

F) Demande d'aide financière Annie St-Jean

La municipalité refuse la demande d'aide financière de madame Annie St-Jean.

G) Abri garage municipal

Ce point sera discuté ultérieurement.

H) Demande poste Canada

R-131-05-2014 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Que la municipalité d'Inverness demande la permission à Poste Canada pour l'installation d'un banc de parc sur leur terrain afin que les piétons puissent l'utiliser pour se reposer.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

25- PÉRIODE DE QUESTIONS

26- LEVÉE DE LA SÉANCE

R-132-05-2014 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que la séance soit levée à 21 H 50

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

Maire

Directrice générale /
Secrétaire-trésorière